



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNÉE 2025/2026 OUVERTES **DÈS LE 14 AVRIL**

SERVICE ENFANCE



QUI DOIT S'INSCRIRE ?



- L'inscription concerne :
- les enfants nés en 2022
 - les enfants déjà scolarisés dans une autre ville

ATTENTION : si les enfants sont déjà inscrits dans une école maternelle au Palais, l'inscription au cours préparatoire est automatique.

COMMENT S'INSCRIRE ?



Contactez la/le directrice/directeur de l'école de votre secteur :



ÉCOLE ARISTIDE BRIAND
M. LABROSSE
05 55 35 97 65



ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX
Maternelle : Mme CARILLON
05 55 35 16 67
Élémentaire : Mme BROUSSAUD
05 55 35 17 28



ÉCOLE JULES FERRY
Mme DANDRIEUX
05 55 04 34 07



Remettez le document remis par la/le directrice/directeur rempli au
service enfance de la mairie

(05 55 04 34 01 / 05 55 04 34 02 / enfance@lepalaisurvienna.fr)

Il vous informera de la démarche pour créer votre compte sur le Portail Famille
afin de finaliser l'inscription.

Demande de dérogation du lieu de scolarité des enfants : une demande écrite et motivée doit être adressée à M. le Maire. Une commission se tiendra au mois de juin 2025.